

## **PROCES-VERBAL**

**de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de BOBST GROUP SA tenue le  
jeudi 6 avril 2017 à 17h00  
au Competence Center – Bobst Group SA  
CH-1031 Mex**

M. Alain Guttmann, Président du Conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux actionnaires et ouvre l'Assemblée.

M. Thomas Schönholzer, secrétaire du Conseil d'administration, tient le procès-verbal de l'Assemblée.

Représentant indépendant conformément à l'article 689c du Code suisse des obligations :  
Ofisa SA, ch. des Charmettes 7, 1002 Lausanne.

Le Président désigne Mme Claudine Amstein et M. Bernard Grobéty comme scrutateurs.

Le Président constate ensuite:

- que l'Assemblée a été convoquée conformément aux statuts avec l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion, ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2016
2. Décharge au Conseil d'administration
3. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2016
4. Elections au Conseil d'administration
5. Election du Comité de rémunération
6. Approbation des rémunérations
7. Election de l'organe de révision
8. Election du représentant indépendant

- que l'avis de convocation a paru le 10 mars 2017 dans la presse de grand tirage et dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce No. 49 du 10 mars 2017 et que les actionnaires ont reçu la convocation, ainsi que leur carte d'inscription au dernier domicile communiqué à la société ;

- que le rapport de gestion a été mis à disposition au siège de la société à partir du 2 mars 2017 et a également été envoyé au domicile des actionnaires qui en ont fait la demande;

- que l'organe de révision est représenté par Mme Pointet de la société PricewaterhouseCoopers SA.

Aucun actionnaire n'a fait valoir, dans le délai et selon la forme prescrite par les statuts, le droit de faire inscrire un point à l'ordre du jour.

Toutes les formalités exigées par la loi et les statuts étant accomplies, l'Assemblée se trouve dès lors régulièrement constituée et apte à délibérer valablement.

Le Président passe à l'ordre du jour.

Le secrétaire donne lecture de la feuille de présence qui indique la présence à 17h00 de 221 actionnaires, porteurs ou représentants de 12'231'017 voix, soit 87.32% du total absolu des voix inscrites et 74.04% du capital-actions au jour de l'Assemblée.

Le représentant indépendant représente 3'298'985 droits de vote. La représentation directe par les actionnaires totalise 8'932'032 droits de vote.

Les actions de la société sont toutes des actions nominatives avec une valeur nominale CHF 1.–.

Le Président rappelle que l'Assemblée prend ses décisions et procède aux élections à la majorité des voix attribuées aux actions représentées. Les votations et élections se font à main levée, sauf décision contraire du Président.

## **1. Approbation du rapport de gestion ainsi que des comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2016**

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Mme Pointet intervient pour la société PricewaterhouseCoopers et précise que les réviseurs n'ont aucun commentaire à rajouter.

Le Président passe à la votation.

Le Conseil d'administration propose :

« L'Assemblée générale approuve le rapport de gestion ainsi que les comptes de la société et du Groupe pour l'exercice 2016. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

|           |               |
|-----------|---------------|
| 3'180'613 | Oui           |
| 210       | Non           |
| 118'162   | Abstentions). |

## **2. Décharge au Conseil d'administration**

Le Président ouvre la discussion, en rappelant que selon l'article 695 du code des obligations, les personnes qui ont coopéré à la gestion des affaires de la société ne peuvent prendre part aux décisions concernant la décharge.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président passe à la votation.

Le Conseil d'administration propose :

« L'Assemblée générale donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour sa gestion durant l'exercice 2016. »

Cette résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

|           |               |
|-----------|---------------|
| 3'170'119 | Oui           |
| 6'407     | Non           |
| 118'162   | Abstentions). |

Le Président confirme que les personnes chargées de la gestion et les membres du Conseil n'ont pas participé au vote.

### **3. Décision sur la répartition du bénéfice disponible au 31 décembre 2016**

Le Conseil d'administration propose de verser un dividende CHF 1.70 brut par action.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président passe à la votation.

Le Conseil d'administration propose :

« L'Assemblée générale décide de verser un dividende brut de CHF 1.70 par action et de reporter comme solde un montant de CHF 122'940'273.76. »

Cette résolution est approuvée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

|           |               |
|-----------|---------------|
| 3'216'679 | Oui           |
| 1'475     | Non           |
| 80'831    | Abstentions). |

### **4. Elections au Conseil d'administration**

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président passe la parole à M. Ulf Berg, administrateur indépendant du Conseil, pour diriger l'Assemblée au sujet de sa propre réélection. M. Ulf Berg passe à la votation :

Le Conseil d'administration propose :

« L'Assemblée générale réélit M. Alain Guttmann comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2'744'207      Oui  
474'067        Non  
80'711         Abstentions).

Le Président reprend la parole et soumet ensuite à l'Assemblée la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Thierry de Kalbermatten comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2'522'717      Oui  
695'557        Non  
80'711         Abstentions).

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Gian-Luca Bona comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2'635'093      Oui  
583'161        Non  
80'731         Abstentions).

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Jürgen Brandt comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

|           |               |
|-----------|---------------|
| 2'741'763 | Oui           |
| 469'730   | Non           |
| 87'492    | Abstentions). |

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Philip Mosimann comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

|           |               |
|-----------|---------------|
| 3'199'582 | Oui           |
| 18'672    | Non           |
| 80'731    | Abstentions). |

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale élit M. Patrice Bula comme membre du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

|           |               |
|-----------|---------------|
| 2'537'602 | Oui           |
| 660'652   | Non           |
| 100'731   | Abstentions). |

Le Président passe à nouveau la parole à M. Ulf Berg pour diriger l'Assemblée au sujet de sa propre réélection. M. Ulf Berg passe à la votation :

« L'Assemblée générale réélit M. Alain Guttmann comme Président du Conseil d'administration de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

|           |               |
|-----------|---------------|
| 2'737'160 | Oui           |
| 481'114   | Non           |
| 80'711    | Abstentions). |

## **5. Election du comité de rémunération**

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Gian-Luca Bona comme membre du Comité de rémunération de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

|           |               |
|-----------|---------------|
| 2'765'468 | Oui           |
| 457'996   | Non           |
| 84'521    | Abstentions). |

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale réélit M. Thierry de Kalbermatten comme membre du comité de rémunération de la société jusqu'à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

2'600'682      Oui  
613'802        Non  
84'501         Abstentions).

## **6. Approbation des rémunérations**

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale décide d'approuver la rémunération pour le Conseil d'administration pour la période allant de la fin de cette Assemblée jusqu'à la fin de l'Assemblée générale ordinaire 2018, à savoir un montant global maximal de CHF 1'420'000. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

3'188'960      Oui  
14'173         Non  
95'812         Abstentions).

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

« L'Assemblée générale décide d'approuver la rémunération pour le Comité exécutif du Groupe pour l'exercice comptable 2018, à savoir un montant global maximal de CHF 6'000'000. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant :

3'171'358      Oui  
31'873         Non  
95'714         Abstentions).

## **7. Election de l'organe de révision**

Le Conseil d'administration propose de désigner comme organe de révision la société PricewaterhouseCoopers SA pour l'année 2017.

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la résolution suivante :

« L'Assemblée générale désigne la société PricewaterhouseCoopers SA comme organe de révision pour l'année 2017. »

La résolution est approuvée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

|           |               |
|-----------|---------------|
| 3'209'357 | Oui           |
| 6'777     | Non           |
| 82'851    | Abstentions). |

## **8. Election du représentant indépendant**

Le Président ouvre la discussion.

Il n'y a pas de questions ou commentaires.

Le Président soumet la décision suivante :

« L'Assemblée générale désigne la société Ofisa SA à Lausanne comme représentante indépendante jusqu'à la fin de la prochaine assemblée générale ordinaire. »

La résolution est adoptée à une large majorité.

(Par le représentant indépendant:

3'216'184      Oui

0                Non

82'801         Abstentions).

Un actionnaire demande la parole à la fin des votations, afin de savoir si ses votes ont été pris en compte, particulièrement pour l'élection du représentant indépendant. Le président confirme à l'actionnaire que ses votes ont été pris en compte.

Au terme des délibérations, le Président remercie les actionnaires de leur soutien et les informe que la prochaine Assemblée générale ordinaire aura lieu le 28 mars 2018.

Le Président lève la séance à 18h25.

Le Président :

Le secrétaire hors Conseil :